

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Métiers émergents ou en forte évolution : Lancement du 3<sup>ème</sup> appel à contributions

Paris, le 1 juin 2021

**France compétences lance le 3<sup>ème</sup> appel à contributions à destination des branches et syndicats professionnels pour identifier les métiers en évolution, en transformation ou en émergence. Les contributions sont attendues d'ici le 7 septembre 2021. Les certifications professionnelles correspondant à ces métiers feront l'objet d'une procédure d'enregistrement simplifiée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en 2022.**

Dans le cadre des travaux de la Commission de la certification professionnelle, France compétences lance [un nouvel appel à contributions](#) relatif à l'établissement d'une liste de métiers en évolution, en transformation ou en émergence, au titre de l'année 2022. Conçue pour assurer une plus grande réactivité aux évolutions du marché du travail, la procédure d'enregistrement simplifiée au RNCP s'inscrit cette année encore dans le contexte exceptionnel de la gestion des impacts économiques et sociaux de la crise liée au Covid-19.

Au regard de ce contexte, ainsi que des grandes orientations de la politique nationale, les réponses à l'appel à contributions seront invitées tout à particulièrement à :

#### 1/ Viser une ou plusieurs des thématiques suivantes :

- La transition écologique, énergétique et environnementale ;
- La transformation numérique et l'intelligence artificielle ;
- La modernisation des réseaux et des infrastructures ;
- Les services à la personne intégrant la dimension sanitaire et sociale.

#### 2/ Prendre en compte les impacts des relocalisations d'activités productives en France, sur les métiers et leurs compétences.

Compte-tenu de la nécessité d'une vision globale des problématiques d'emploi et de compétences à l'échelle de secteurs d'activités, les partenaires sociaux des branches et syndicats professionnels sont les seuls destinataires du présent appel à contributions.

**La liste des métiers sera rendue publique d'ici la fin de l'année 2021 après analyse du Comité scientifique de France compétences et de la Commission de la certification professionnelle.**

Les contributions sont attendues jusqu'au 7 septembre 2021 à 17 heures. Elles devront être envoyées à l'adresse : [contribution-metiers@francecompetences.fr](mailto:contribution-metiers@francecompetences.fr)

Créée en 2019, par la [loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#), pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

#### Contact presse

Tél : 01 81 69 01 52 / [presse@francecompetences.fr](mailto:presse@francecompetences.fr)

11 rue Scribe 75009 – Paris

[www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage

